

MARCHE PUBLIC - RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC) en date du 01/02/2024

Objet du marché de fournitures

Fourniture d'équipements de protection individuelle et de vêtements de travail pour les agents de la DIR Centre-Ouest – 4 lots

1- **Généralités** : Référence dossier PLACE : DIRCO-EPI-2024

Code CPV : 18000000-9 - 18100000-0
Lot 1 : 18235000-5 - Lot 2 : 18220000-7
Lot 3 : 18800000-7 - Lot 4 : 18100000-0

Date limite de remise des offres : 17/05/2024 à 12H

Acheteur - Pouvoir Adjudicateur : Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest (DIRCO)

Point de contact : pfc.pcpaj.sg.dirco@developpement-durable.gouv.fr

Lieu de livraison ou d'exécution : département 03, 16, 18, 19, 23, 24, 36, 47, 79, 86, 87

Caractéristiques principales : fourniture d'équipements de protection individuelle et de vêtements de travail pour environ 400 agents de la DIR Centre-Ouest.

Procédure définie par le décret marchés publics 2018-1075 : appel d'offres ouvert (AOO)

Conditions minimales de participation : néant chiffre d'affaires annuel supérieur à ... € HT capacités minimales requises : ...

Dévolution : soit entreprise individuelle, soit groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire.

Dans le cas d'un groupement solidaire, les règlements seront effectués sur un compte unique.

2- Composition du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :

Le DCE comprend : le présent RC et les pièces contractuelles constitutives du marché indiquées au CCAP.

L'acheteur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au DCE, au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres ; celle-ci pourra être reportée.

Le candidat pourra faire parvenir, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande de renseignements via la PLACE (plate-forme des achats de l'État), à laquelle l'acheteur répondra au plus tard 6 jours avant la date de remise des offres.

3- Documents à fournir par les candidats :

Le dossier de candidature :

Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme du DUME

- *Capacité économique et financière* : chiffre d'affaires des 3 dernières années.

- *Références* : marchés de même nature exécutés au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et l'acheteur public ou privé, avec attestation de bonne exécution.

- *Capacité professionnelle* : certificats de qualité attestant la compétence du candidat ; effectifs humains et moyens matériels du candidat.

Y compris pour les sous-traitants et co-traitants, avec la nature et le montant des prestations concernées.

A défaut de fournir ces documents, le candidat pourra indiquer le site internet sur lequel ils peuvent être consultés gratuitement ; ou indiquer l'offre qui les contient, déjà remise dans l'année à la DIR Centre-Ouest.

Le dossier de l'offre :

1°) L'offre financière : document financier (DF) engagement signé par le représentant légal du candidat (l'acte d'engagement n'est pas à fournir).

Ce document n'est pas contractuel, il est destiné au jugement des offres. Les quantités ne sont donc pas contractuelles.

2°) Le bordereau des prix à compléter (sans prix en lettres)

3°) Les documents explicatifs : les fiches techniques de chaque article reprenant les éléments demandés dans le CCTP ; les certificats de normes exigées indiqués dans le CCTP. Chaque fiche technique devra décrire le process de lavage (le nombre et la température de lavage)

4°) Une note explicative pour le jugement de la valeur environnementale :

- moyens mis en œuvre pour intégrer des matières recyclées et garantir la durabilité des EPI ;

- moyens mis en œuvre pour le traitement des déchets ;
- moyens mis en œuvre pour réduire l'impact carbone (production et livraison)

4- Échantillons à fournir par les candidats :

Le candidat devra fournir un échantillon par vêtement en taille XL, en taille 10 pour les gants et en pointure 43 pour les chaussures.

Lieu de livraison des échantillons : DIR Centre-Ouest / SG / PCP bureau 513, 5ème étage 15 place Jourdan 87 000 Limoges.

Les échantillons devront être conformes, en tout point, aux prescriptions du cahier des clauses techniques particulières à l'exception de la personnalisation.

Ils doivent parvenir en intégralité. Les offres ne seront pas retenues si les échantillons sont incomplets ou non fournis.

Les échantillons remis par les candidats non retenus à l'issue de l'appel d'offres seront à la disposition de ces derniers à l'adresse de livraison des échantillons durant les 2 mois suivants la notification du marché. Il sera nécessaire de contacter le service auparavant aux 0587506025 ou 0587506019.

5- Variantes - options :

6- Variantes - options :

- Compléments à apporter au CCTP :
- Variante (l'offre de base n'étant pas obligatoire) :
- Prestations supplémentaires éventuelles PSE :

7- Réception des plis et échantillons :

Les offres seront obligatoirement remises sur la PLACE, sous la référence du dossier indiquée en tête .

Les échantillons devront être déposés au plus tard à la date et heure limites de remise des offres à l'adresse suivante : DIR Centre-Ouest / SG / PCP 5ème étage 15 place Jourdan 87 000 Limoges.

Les pièces non demandées seront rejetées. A défaut de réponse complète, l'offre pourra être rejetée.

Un candidat pourra remettre plusieurs offres en agissant en qualité de candidat individuel et de co-traitant d'un groupement.

8- Critères de sélection :

Pour les offres :

- Critère C1 : prix pondéré à % ; note prix = x prix moins-disant / prix offre concernée
- Critère C2 : valeur technique pondérée à % avec les sous-critères suivants :
essais des échantillons par une commission d'utilisateurs (12 points) ; analyse des fiches techniques (8 points)
- Critère C3 : valeur environnementale pondérée à % avec les sous-critères suivants :
moyens mis en œuvre pour intégrer des matières recyclées et garantir la durabilité des EPI (10 pts) ; moyens mis en œuvre pour le traitement des déchets (5 points) ; moyens mis en œuvre pour réduire l'impact carbone (production et livraison) (5points)

Valeur technique sous-critère « essai des échantillons » : la commission d'achat relative aux équipements de protection individuelle examinera les échantillons fournis à l'appui de l'offre. Cette commission jugera sur la base du mode opératoire et la qualité des produits de la manière suivante : chaque testeur, membre de la commission d'achat, attribuera une note aux vêtements et aux chaussures. Le sous-critère « essai des échantillons » sera la moyenne des notes attribuées par les testeurs pour chaque échantillon.

Les notes seront arrondies à 1 décimale.

En cas d'égalité, l'offre retenue sera celle ayant obtenu la meilleure note au critère technique.

9- Classement des offres :

Les offres non éliminées selon le décret 2018-1075 seront classées selon leurs notes globales, calculées en

sommant chaque note critère pondérée.

En cas d'erreurs dans le document financier remis, la priorité sera donnée :

aux prix unitaires, le montant total de l'offre étant alors rectifié en conséquence

Sur demande de l'acheteur, le candidat communiquera toute précision sur le dossier de l'offre, dans le délai imparti, notamment sur les décompositions ou sous-détails des prix.

10- Documents à fournir par l'attributaire :

- l'acte d'engagement (AE) complété éventuellement après mise au point et à signer par l'attributaire ; les autres pièces ne sont pas signées ; en cas de groupement conjoint, les co-traitants signent l'AE
- les documents réglementaires, fiscaux et sociaux, s'ils ne sont pas déjà fournis ou disponibles
- les attestations d'assurance exigées et le RIB

La notification du marché sera effectuée via la PLACE, avec accusé de réception automatique.

11- **Recours** : l'instance de recours est le Tribunal Administratif, à saisir selon les voies précisées à l'article L551 du code de justice administrative. Adresse : Cours Vergniaud 87000 Limoges (tél 05 55 33 91 55)